



# AMICALE DES RETRAITES DASSAULT

## COMMUNICATION IMPORTANTE

à tous les retraités.

\*\*\*\*\*

Depuis quelques temps, le nombre des pré-retraités de l'usine d'Argonay, et par conséquent le nombre des retraités a sensiblement augmenté.

Certains posent des questions concernant la possibilité de continuer des activités auxquelles ils participaient lorsqu'ils étaient actifs, ainsi que certains avantages liés à ces activités.

C'est pourquoi le comité de l'Amicale des Retraités tient à informer le personnel par la voie de cette communication :

- Tous les retraités de Dassault Aviation Argonay bénéficient dans la pratique d'une activité au sein du CE, des mêmes réductions accordées au sein de ces sections, notamment dans le domaine du sport, sans participation du CE ou de l'Amicale.
- Les intéressés doivent se renseigner auprès de ces sections.
- Pour la location d'outillage, les tarifs pratiqués sont les mêmes que pour les actifs. Les inscriptions se font par téléphone au : 04 50 09 10 00 poste 1201, le jeudi de 13 h 15 à 13 h 30.
- L'amicale des retraités participe financièrement sur les contremarques « spectacles » (réductions diverses) et pour la bibliothèque (gratuité). Ces contremarques sont distribuées à l'occasion des réunions du comité, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois à 15<sup>h</sup>00 au centre de loisirs de Metz-Tessy.
- Pour les activités CE, les intéressés doivent se renseigner auprès de ces sections.
- Le comité rappelle que, en plus de la participation au coût des spectacles et bibliothèque, il organise chaque année :
  - La galette des Rois en janvier (totalement gracieuse).
  - Une sortie de printemps en mai
  - Une sortie surprise en juin
  - Le repas annuel, fin septembre ou au début d'octobre.

Pour ces trois dernières activités une participation, en fonction du coût total, est demandée à chaque personne inscrite. Ces activités sont réservées aux membres du personnel Dassault (retraités) et à leur conjoint, ainsi qu'aux veuves et veufs. Une sortie de deux ou trois jours peut être, éventuellement, programmée.

- La commission "voyage" de l'amicale organise des voyages collectifs de plusieurs jours, avec une participation financière de l'amicale.
- Chaque retraité reçoit, pour ces activités, une invitation personnelle. Les dates indiquées doivent être impérativement respectées.

Nous rappelons qu'un "règlement intérieur" (officiel) a été établi conjointement par le CE et l'amicale et qu'un exemplaire peut être réclamé auprès du comité, comme aussi la liste des membres du comité.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés :  
au CE                    tél : 04 50 09 11 18    (poste 1257)

Merci pour votre attention.

Mai 2006

Le président